

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 528 Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENOUHOU D MOHAMED

Date de naissance : 29/01/42

Adresse : 3, Rue Saïd Ben Youssef Zouhair, Ex B. Appart. 5
3^e étage, C. Palme, CASABLANCA

Tél. : 05 22 25 04 50 Total des frais engagés : 370,00 Dhs
GEN. 06 66 880 612

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/03/2023

Nom et prénom du malade : MR BENOUHOU MOHAMED Age : 81

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hypertension

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Arthrose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Chute

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements portés sur la présente déclaration au médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 23/03/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/02/2023	CNS		150,00 DHS	<p><i>Cet acte a été traité par M. EL HADJ MOHAMED BENOUEZ</i></p> <p><i>Médecin Généraliste - Nutritioniste</i></p> <p><i>Visite Médicale pour Permis de Conduire</i></p> <p><i>Résidence Arreda, Gueliz - Casablanca - Tél : 05 22 55 579</i></p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACEUTIQUE</i>	21/02/2023	220,00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
DEBUT D'EXECUTION				Montants des soins
FIN D'EXECUTION				Coefficient des travaux
DATE DU DEVIS				Montants des soins
DATE DE L'EXECUTION				Coefficient des travaux

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Doctor Imane Benouhoud

Diplômée de la faculté
de Médecine de Casablanca
Médecine Générale

Nutritioniste

Médecin agréé par le Ministère de la santé
Visite Médicale pour permis de conduire

الدكتورة إيمان بنوحوه

خريجة كلية الطب
الدار البيضاء.
الطب العام

اختصاصية في الحمية والتغذية
طبيبة معتمدة من طرف وزارة الصحة
الشخص الطبي لرخصة السيارة

بروكسل

Casablanca, le : ٢٤/٠٢/٢٠٢٣

MR BENOUHOU D MOHAMED

MAP
PHARMACIE LMV
Dr. Mohamed LAHLOU
28, BIS Rue Saloniq Angle
Rue Rome Casablanca
Tel: 05 22 85 43 95
Tel: 06 00 06 07 08
BC: 31838
ICE: 00217913000087

Docteur IMANE BENOUHOU
Généraliste - Nutritionniste
Médecin Agréé Par le Ministère de la Santé
(Visite Médicale pour Permis de Conduire)
Casablanca - Tel: 05 22 93 15 79

إقامة الرضا، GH 6، رقم 4، العمارة 35، (قرب الحاج فاتح) الأ Lange - الدار البيضاء.

الماتف: 05 22 93 15 79

Résidence Arreda, GH 6, N° 4 A 35 (prés de Haj Fateh) Hay El Oulfa Casablanca.

INPE : 0091164749 / ICE : 001892910000051



GINIB® 50 et 100mg

Locartan potassium



	ANGINIB® 50	ANGINIB® 100
Principe actif	Losartan potassium : 50 mg	Losartan potassium : 100 mg
Excipients	Cellulose microcristalline, Phosphate dibasique de calcium, Silice colloïdale, Croscarmellose sodique, Talc, Stéarate de magnésium. Pelliculage : Hydroxy propyle méthyle cellulose, Dioxyde de titane, Oxyde de fer rouge, Talc, Triacétine, Alcool isopropylique, Chlorure de méthylène.	Cellulose microcristalline, Phosphate dibasique de calcium, Silice colloïdale, Croscarmellose sodique, Talc, Stéarate de magnésium. Pelliculage : Opadry blanc 31F58914 : (hypromellose 15CP, Lactose monohydraté, dioxyde de titane, polyéthylène glycol 4000 et citrate de sodium dihydraté).
Excipients à effet notable	—	Lactose et sodium

FORME PHARMACEUTIQUE ET PRÉSENTATIONS:

ANGINIB 50 mg : Comprimés pelliculés, boîte de 14, 28 et 56.

ANGINIB 100 mg : Comprimés pelliculés, boîte de 30.

CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE

Le losartan appartient à un groupe de médicaments appelés antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II. L'angiotensine est une substance produite par votre organisme qui se lie aux récepteurs de la paroi des vaisseaux sanguins entraînant leur contraction. Cela induit une augmentation de la pression artérielle. Le losartan empêche la liaison de l'angiotensine II à ces récepteurs entraînant la dilatation des vaisseaux sanguins et une diminution de la pression artérielle. Le losartan ralentit la dégradation de la fonction rénale chez les patients ayant une pression artérielle élevée et un diabète de type 2.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES :

ANGINIB® est indiqué :

- Dans le traitement de l'hypertension artérielle essentielle chez les adultes et les enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans.
- Dans le traitement de l'atteinte rénale chez les patients adultes diabétiques de type 2, hypertendus, avec protéinurie $\geq 0,5$ g/jour, dans le cadre d'un traitement antihypertenseur.
- Traitement de l'insuffisance cardiaque chronique chez les patients adultes, lorsque le traitement par inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC) est inadapté en raison d'une intolérance (en particulier, la toux) ou d'une contre-indication. Le losartan ne doit pas être utilisé en traitement de relais chez les patients atteints d'insuffisance cardiaque, stabilisés par un IEC. Les patients doivent avoir une fraction d'éjection ventriculaire gauche $\leq 40\%$ et doivent être cliniquement stabilisés et sous un traitement régulier pour l'insuffisance cardiaque chronique.
- Réduction du risque d'accident vasculaire cérébral chez les patients adultes hypertendus présentant une hypertrophie ventriculaire gauche à l'électrocardiogramme.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Mode d'administration : Administration par voie orale à jeun ou lors d'un repas.

Posologie :

Hypertension artérielle

La posologie initiale et d'entretien habituelle est de 50 mg une fois par jour chez la plupart des patients. L'effet antihypertenseur maximal est atteint dans les 3 à 6 semaines suivant le début du traitement. Chez certains patients, l'augmentation de la posologie à 100 mg une fois par jour (le matin) peut permettre d'accroître l'efficacité thérapeutique. Le losartan peut être administré avec d'autres antihypertenseurs, particulièrement avec des diurétiques (hydrochlorothiazide par exemple).

Patients diabétiques de type 2 hypertendus avec protéinurie $\geq 0,5$ g/jour

La posologie initiale habituelle est de 50 mg une fois par jour. En fonction de la réponse tensionnelle, la dose pourra être augmentée à 100 mg une fois par jour, un mois après le début du traitement. Le losartan peut être administré avec d'autres antihypertenseurs (diurétiques, inhibiteurs calciques, alpha- ou bêtabloquants et antihypertenseurs d'action centrale par exemple) ainsi qu'avec l'insuline et d'autres hypoglycémiants couramment utilisés (par exemple sulfamides hypoglycémiants, et inhibiteurs de la glucosidase).

Réduction du risque d'accident vasculaire cérébral chez les patients hypertendus présentant une hypertrophie ventriculaire gauche à l'électrocardiogramme

La posologie initiale habituelle est de 50 mg de losartan une fois par jour. Une faible dose d'hydrochlorothiazide sera ajoutée et/ou la dose de losartan sera augmentée à 100 mg une fois par jour en fonction de la réponse tensionnelle.

Utilisation chez les patients insuffisants rénaux et patients hémodialysés

Aucune adaptation de la posologie initiale n'est nécessaire chez les patients atteints d'insuffisance rénale et chez les patients hémodialysés.

Utilisation chez les patients insuffisants hépatiques

Une dose plus faible doit être envisagée chez les patients ayant des antécédents d'insuffisance hépatique. Il n'y a pas d'expérience clinique chez les patients atteints d'insuffisance hépatique sévère. Le losartan est donc contre-indiqué chez les patients atteints d'insuffisance hépatique sévère.

L'effet sur la diminution de la pression artérielle atteint son maximum 3 à 6 semaines après le début du traitement ; Il est donc important de ne pas arrêter le traitement sans l'avis de votre médecin.

DANS TOUS LES CAS SE CONFORMER STRICTEMENT À L'ORDONNANCE DE VOTRE MEDECIN.

CONTRE INDICATIONS :

ANGINIB® est contre indiqué en cas de :

- Hypersensibilité au losartan ou à l'un des excipients,
- Insuffisance hépatique sévère,
- Grossesse de plus de 3 mois

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET MISES EN GARDE SPÉCIALES :

Hypersensibilité

Angio-oedème : il convient de surveiller étroitement les patients ayant des antécédents d'angio-oedème (gonflement du visage, des lèvres, de la gorge et/ou de la langue).

Hypotension et déséquilibres hydroélectrolytiques :

Une hypotension symptomatique peut survenir, particulièrement après la première dose et après une augmentation de la posologie, chez les patients qui présentent une hypovolémie et/ou une déplétion sodée, due(s) à un traitement diurétique intensif, un régime sans sel, des diarrhées ou des vomissements. Il convient de traiter ces pathologies avant l'administration du losartan ou d'instaurer le traitement à une posologie plus faible.

Déséquilibres électrolytiques :

Les déséquilibres électrolytiques sont fréquents et doivent être pris en compte chez les patients présentant une insuffisance rénale, qu'ils soient diabétiques ou non. Les concentrations plasmatiques de potassium ainsi que la clairance de la créatinine devront donc être étroitement surveillées, en particulier chez les patients atteints d'insuffisance cardiaque et ayant une clairance de la créatinine comprise entre 30 et 50 ml/min.

Insuffisance hépatique :

Compte tenu du risque d'augmentation significative des concentrations plasmatiques de losartan chez les patients cirrhotiques, une réduction de la posologie doit être envisagée chez les patients ayant des antécédents d'insuffisance hépatique.

Insuffisance rénale :

Comme avec d'autres médicaments qui affectent le système rénine-angiotensine-aldostérone, des augmentations de l'urémie et de la créatininémie ont également été rapportées chez des patients présentant une sténose bilatérale des artères rénales ou une sténose artérielle rénale sur rein unique ; ces modifications de la fonction rénale peuvent être réversibles à l'arrêt du traitement. Le losartan devra être utilisé avec prudence chez ces patients.

Hyperaldostéronisme primaire :

Les patients présentant un hyperaldostéronisme primaire ne sont généralement pas répondeurs aux traitements antihypertenseurs agissant par inhibition du système rénine-angiotensine. Le losartan ne devra donc pas être utilisé.

Cardiopathie ischémique et maladie vasculaire cérébrale :

Comme avec d'autres traitements antihypertenseurs, une baisse trop importante de la pression artérielle chez les patients atteints de cardiopathie ischémique et de maladie vasculaire cérébrale pourrait entraîner un infarctus du myocarde ou un accident vasculaire cérébral.

Insuffisance cardiaque :

Chez les patients insuffisants cardiaques présentant ou non une insuffisance rénale sévère, le losartan ou l'association losartan - bêtabloquant doit être utilisé avec prudence.

Sténose des valves aortique et mitrale, cardiomyopathie hypertrophique obstructive :

Comme avec d'autres vasodilatateurs, une attention particulière est requise chez les patients atteints d'une sténose aortique ou mitrale, ou d'une cardiomyopathie hypertrophique obstructive.

Enfants et adolescents :

ANGINIB®, comprimé pelliculé a été étudié chez les enfants. Pour plus d'informations, adressez-vous à votre médecin.

L'utilisation de ANGINIB®, comprimé pelliculé n'est pas recommandée chez les enfants atteints de problèmes rénaux ou hépatiques, ou chez les enfants âgés de moins de 6 ans, les données disponibles étant limitées chez ces patients.

Autres mises en garde et précautions :

Comme avec les inhibiteurs de l'enzyme de conversion, le losartan et les autres antagonistes des récepteurs de l'angiotensine semblent être moins efficaces pour diminuer la pression artérielle chez les patients noirs que chez les autres patients, probablement en raison d'une prévalence plus élevée des concentrations en rénine basse dans la population noire hypertendue.

ANGINIB® 100mg :

L'utilisation d'ANGINIB® 100mg est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au galactose, un déficit en lactase de Lapp ou un syndrome de malabsorption du glucose ou du galactose (maladies héréditaires rares).

ANGINIB® 100mg contient du sodium, le taux de sodium est inférieur à 1 mmol/dose administré, c'dé « sans sodium ».

EN CAS DE DOUCE IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT :

Il est recommandé de ne pas utiliser le losartan pendant le 1er trimestre de la grossesse.

Le losartan est contre-indiqué pendant les 2e et 3e trimestres de la grossesse (Voir Contre-indications).

En cas de diagnostic de grossesse, le traitement par le losartan doit être arrêté immédiatement et, si nécessaire, un traitement alternatif sera débuté.

En l'absence de données suffisantes, le losartan est déconseillé au cours de l'allaitement.

EFFETS INDESIRABLES :

Comme tous les médicaments, ANGINIB® est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Fréquents : étourdissements, hypotension, faiblesse, fatigue, hypoglycémie, hyperkaliémie.

Peu fréquents : somnolence, maux de tête, troubles du sommeil, palpitations, douleur dans la poitrine, baisse de la pression artérielle, hypotension orthostatique, dyspnée, douleurs abdominales, constipation opiniâtre, diarrhée, nausées, vomissements, éruption (urticaire), démangeaisons (prurit), rash, œdème.

Rares : vasculaire incluant purpura de Henoch-Schönlein, engourdissement ou picotements (paresthesies), évanoissement, fibrillation auriculaire, attaque cérébrale (AVC), hépatite, élévation du taux de l'alanine amino-transférase (ALAT), qui habituellement se normalise à l'arrêt du traitement.

Rapportés : anémie, diminution du nombre de plaquettes, migraine, toux, anomalies de la fonction hépatique, douleurs musculaires et articulaires, modification de la fonction rénale (qui peut être réversible à l'arrêt du traitement) incluant insuffisance rénale, syndrome pseudo-grippal, élévation de l'urée dans le sang, de la créatinine et du potassium dans le sérum des patients en insuffisance cardiaque, douleur dorsale et infection urinaire; photosensibilité, rhabdomyolyse, impuissance, pancréatite, hyponatrémie, dépression, sensation générale de malaise, acouphènes.

CONDUITE ET UTILISATION DE MACHINES :

Les effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines n'ont pas été étudiés.

Il est peu probable qu'ANGINIB® affecte votre aptitude à conduire ou à utiliser des machines. Cependant, les conducteurs de véhicules ou utilisateurs de machines doivent être avertis que les traitements antihypertenseurs peuvent parfois provoquer des étourdissements ou une somnolence, en particulier en début de traitement ou lors d'une augmentation de la posologie.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES :

Risque d'hypotension majoré avec : Autres antihypertenseurs, antidépresseurs tricycliques, antipsychotiques, baclofène et amifostine

Risque de diminution de l'effet hypotenseur avec : fluconazole, rifampicine et anti-inflammatoires non stéroïdiens (inhibiteurs sélectifs de la COX-2, acide acétylsalicylique utilisé à des doses anti-inflammatoires et AINS non sélectifs)

Risque d'élévation de la kaliémie avec : Diurétiques épargneurs de potassium, l'héparine, de suppléments potassiques ou de substituts de sel contenant du potassium.

Des augmentations réversibles de la lithémie avec ou sans phénomène toxique en cas de co-administration de lithium et antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II.

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS Veuillez INDICER A VOTRE MEDECIN TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS, MEME OBTENU SANS ORDONNANCE

SURDOSAGE :

En cas de surdosage, contacter le Centre Anti-Poison du Maroc (05 37 68 64 64).

CONSERVATION :

A conserver à une température ≤ 30°C.

Ne pas utiliser ANGINIB®, comprimé pelliculé après la date de péremption mentionnée sur la boîte.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Fabriqué et distribué par :

LABORATOIRES PHARMACEUTICAL INSTITUTE

BP 4491 - 12100 Ain El Aouda - MAROC

PHARMACIEN RESPONSABLE : Maria SEDRATI



LOT : 288
PER : JUN 2025
UTE PPV : 80 DH 00

osartan potassium

	50	ANGINIB® 100
	potassium : 50 mg	Losartan potassium : 100 mg
Excipients	Cellulose microcristalline, Phosphate dibasique de calcium, Silice colloïdale, Croscarmellose sodique, Talc, Stéarate de magnésium. Pelliculage : Hydroxy propyle méthyle cellulose, Dioxyde de titane, Oxide de fer rouge, Talc, Triacétine, Alcool isopropylique, Chlorure de méthylène.	Cellulose microcristalline, Phosphate dibasique de calcium, Silice colloïdale, Croscarmellose sodique, Talc, Stéarate de magnésium. Pelliculage : Opadry blanc 31F58914 : (hypromellose 15CP, Lactose monohydraté, dioxyde de titane, polyéthylène glycol 4000 et citrate de sodium dihydrate).
Excipients à effet notable	—	Lactose et sodium

FORME PHARMACEUTIQUE ET PRÉSENTATIONS:

ANGINIB 50 mg : Comprimés pelliculés, boîte de 14, 28 et 56.

ANGINIB 100 mg : Comprimés pelliculés, boîte de 30.

CLASSE PHARMACOTHÉRAPEUTIQUE

Le losartan appartient à un groupe de médicaments appelés antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II. L'angiotensine est une substance produite par votre organisme qui se lie aux récepteurs de la paroi des vaisseaux sanguins entraînant leur contraction. Cela induit une augmentation de la pression artérielle. Le losartan empêche la liaison de l'angiotensine II à ces récepteurs entraînant la dilatation des vaisseaux sanguins et une diminution de la pression artérielle. Le losartan ralentit la dégradation de la fonction rénale chez les patients ayant une pression artérielle élevée et un diabète de type 2.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES :

ANGINIB® est indiqué :

- Dans le traitement de l'hypertension artérielle essentielle chez les adultes et les enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans.
- Dans le traitement de l'atteinte rénale chez les patients adultes diabétiques de type 2, hypertendus, avec protéinurie $\geq 0.5 \text{ g/jour}$, dans le cadre d'un traitement antihypertenseur.
- Traitement de l'insuffisance cardiaque chronique chez les patients adultes, lorsque le traitement par inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC) est inadapté en raison d'une intolérance (en particulier, la toux) ou d'une contre-indication. Le losartan ne doit pas être utilisé en traitement de relais chez les patients atteints d'insuffisance cardiaque, stabilisés par un IEC. Les patients doivent avoir une fraction d'éjection ventriculaire gauche $\leq 40\%$ et doivent être cliniquement stabilisés et sous un traitement régulier pour l'insuffisance cardiaque chronique.
- Réduction du risque d'accident vasculaire cérébral chez les patients adultes hypertendus présentant une hypertrophie ventriculaire gauche à l'électrocardiogramme.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION**Mode d'administration :** Administration par voie orale à jeun ou lors d'un repas.**Posologie :****Hypertension artérielle**

La posologie initiale et d'entretien habituelle est de 50 mg une fois par jour chez la plupart des patients. L'effet antihypertenseur maximal est atteint dans les 3 à 6 semaines suivant le début du traitement. Chez certains patients, l'augmentation de la posologie à 100 mg une fois par jour (le matin) peut permettre d'accroître l'efficacité thérapeutique. Le losartan peut être administré avec d'autres antihypertenseurs, particulièrement avec des diurétiques (hydrochlorthiazide par exemple).

Patients diabétiques de type 2 hypertendus avec protéinurie $\geq 0.5 \text{ g/jour}$

La posologie initiale habituelle est de 50 mg une fois par jour. En fonction de la réponse tensionnelle, la dose pourra être augmentée à 100 mg une fois par jour, un mois après le début du traitement. Le losartan peut être administré avec d'autres antihypertenseurs (diurétiques, inhibiteurs calciques, alpha- ou bêtabloquants et antihypertenseurs d'action centrale par exemple) ainsi qu'avec l'insuline et d'autres hypoglycémiants couramment utilisés (par exemple sulfamides hypoglycémiants, et inhibiteurs de la glucosidase).

Réduction du risque d'accident vasculaire cérébral chez les patients hypertendus présentant une hypertrophie ventriculaire gauche à l'électrocardiogramme

La posologie initiale habituelle est de 50 mg de losartan une fois par jour. Une faible dose d'hydrochlorthiazide sera ajoutée et/ou la dose de losartan sera augmentée à 100 mg une fois par jour en fonction de la réponse tensionnelle.

Utilisation chez les patients insuffisants rénaux et patients hémodialysés

Aucune adaptation de la posologie initiale n'est nécessaire chez les patients atteints d'insuffisance rénale et chez les patients hémodialysés.

Utilisation chez les patients insuffisants hépatiques

Une dose plus faible doit être envisagée chez les patients ayant des antécédents d'insuffisance hépatique. Il n'y a pas d'expérience clinique chez les patients atteints d'insuffisance hépatique sévère. Le losartan est donc contre-indiqué chez les patients atteints d'insuffisance hépatique sévère.

L'effet sur la diminution de la pression artérielle atteint son maximum 3 à 6 semaines après le début du traitement ; Il est donc important de ne pas arrêter le traitement sans l'avis de votre médecin.

DANS TOUS LES CAS SE CONFORMER STRICTEMENT À L'ORDONNANCE DE VOTRE MEDECIN.**CONTRE INDICATIONS :**

ANGINIB® est contre indiqué en cas de :

- Hypersensibilité au losartan ou à l'un des excipients,
- Insuffisance hépatique sévère,
- Grossesse de plus de 3 mois

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET MISES EN GARDE SPÉCIALES :**Hypersensibilité**

Angio-oedème : il convient de surveiller étroitement les patients ayant des antécédents d'angio-oedème (gonflement du visage, des lèvres, de la gorge et/ou de la langue).

Hypotension et déséquilibres hydroélectrolytiques :

Une hypotension symptomatique peut survenir, particulièrement après la première dose et après une augmentation de la posologie, chez les patients qui présentent une hypovolémie et/ou une déplétion sodée, due(s) à un traitement diurétique intensif, un régime sans sel, des diarrhées ou des vomissements. Il convient de traiter ces pathologies avant l'administration du losartan ou d'instaurer le traitement à une posologie plus faible.

Déséquilibres électrolytiques :

Les déséquilibres électrolytiques sont fréquents et doivent être pris en compte chez les patients présentant une insuffisance rénale, qu'ils soient diabétiques ou non. Les concentrations plasmatiques de potassium ainsi que la clairance de la créatinine devront donc être soigneusement surveillées, en particulier chez les patients atteints d'insuffisance cardiaque et ayant une clairance de la créatinine comprise entre 30 et 50 ml/min.

Insuffisance hépatique :

Compte tenu du risque d'augmentation significative des concentrations plasmatiques du losartan chez les patients cirrhotiques, une réduction de la posologie doit être envisagée chez les patients ayant des antécédents d'insuffisance hépatique.

Insuffisance rénale :

Comme avec d'autres médicaments qui affectent le système rénine-angiotensine-aldostérone, des augmentations de l'urémie et de la créatininémie ont également été rapportées chez des patients présentant une sténose bilatérale des artères rénales ou une sténose artérielle rénale sur rein unique ; ces modifications de la fonction rénale peuvent être réversibles à l'arrêt du traitement. Le losartan devra être utilisé avec prudence chez ces patients.

Hyperaldostéronisme primaire :

Les patients présentant un hyperaldostéronisme primaire ne sont généralement pas répondants aux traitements antihypertenseurs agissant par inhibition du système rénine-angiotensine. Le losartan ne devra donc pas être utilisé.

Cardiopathie ischémique et maladie vasculaire cérébrale :

Comme avec d'autres traitements antihypertenseurs, une baisse trop importante de la pression artérielle chez les patients atteints de cardiopathie ischémique et de maladie vasculaire cérébrale pourrait entraîner un infarctus du myocarde ou un accident vasculaire cérébral.

Insuffisance cardiaque :

Chez les patients insuffisants cardiaques présentant ou non une insuffisance rénale sévère, le losartan ou l'association losartan - bêtabloquant doit être utilisé avec prudence.

Sténose des valves aortique et mitrale, cardiomyopathie hypertrophique obstructive :

Comme avec d'autres vasodilatateurs, une attention particulière est requise chez les patients atteints d'une sténose aortique ou mitrale, ou d'une cardiomyopathie hypertrophique obstructive.

Enfants et adolescents :

ANGINIB®, comprimé pelliculé a été étudié chez les enfants. Pour plus d'informations, adressez-vous à votre médecin.

L'utilisation de ANGINIB®, comprimé pelliculé n'est pas recommandée chez les enfants atteints de problèmes rénaux ou hépatiques, ou chez les enfants âgés de moins de 6 ans, les données disponibles étant limitées chez ces patients.

Autres mises en garde et précautions:

Comme avec les inhibiteurs de l'enzyme de conversion, le losartan et les autres antagonistes des récepteurs de l'angiotensine semblent être moins efficaces pour diminuer la pression artérielle chez les patients noirs que chez les autres patients, probablement en raison d'une prévalence plus élevée des concentrations en rénine basse dans la population noire hypertendue.

ANGINIB® 100mg :

L'utilisation d'ANGINIB® 100mg est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au galactose, un déficit en lactase de Lapp ou un syndrome de malabsorption du glucose ou du galactose (maladies héréditaires rares).

ANGINIB® 100mg contient du sodium, le taux de sodium est inférieur à 1 mmol/dose administré, c'ds « sans sodium ».

EN CAS DE DOUTE IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT :

Il est recommandé de ne pas utiliser le losartan pendant le 1er trimestre de la grossesse.

Le losartan est contre-indiqué pendant les 2e et 3e trimestres de la grossesse (Voir Contre-indications).

En cas de diagnostic de grossesse, le traitement par le losartan doit être arrêté immédiatement et, si nécessaire, un traitement alternatif sera débuté

En l'absence de données suffisantes, le losartan est déconseillé au cours de l'allaitement.

EFFETS INDESIRABLES :

Comme tous les médicaments, ANGINIB® est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Fréquents: étourdissements, hypotension, faiblesse, fatigue, hypoglycémie, hyperkaliémie.

Peu fréquents: somnolence, maux de tête, troubles du sommeil, palpitations, douleur dans la poitrine, baisse de la pression artérielle, hypotension orthostatique, dyspnée, douleurs abdominales, constipation opiniâtre, diarrhée, nausées, vomissements, éruption (urticaire), démangeaisons (prurit), rash, œdème.

Rares: vascularite incluant purpura de Henoch-Schönlein, engourdissement ou picotements (paresthesies), évanoissement, fibrillation auriculaire, attaque cérébrale (AVC), hépatite, élévation du taux de lalanine amino-transférase (ALAT), qui habituellement se normalise à l'arrêt du traitement.

Rapportés: anémie, diminution du nombre de plaquettes, migraine, toux, anomalies de la fonction hépatique, douleurs musculaires et articulaires, modification de la fonction rénale (qui peut être réversible à l'arrêt du traitement) incluant insuffisance rénale, syndrome pseudo-grippal, élévation de l'urée dans le sang, de la créatinine et du potassium dans le sérum des patients en insuffisance cardiaque, douleur dorsale et infection urinaire; photosensibilité, rhabdomyolyse, impuissance, pancréatite, hyponatrémie, dépression, sensation générale de malaise, acouphènes.

CONDUITE ET UTILISATION DE MACHINES.

Les effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines n'ont pas été étudiés.

Il est peu probable qu'ANGINIB® affecte votre aptitude à conduire ou à utiliser des machines. Cependant, les conducteurs de véhicules ou utilisateurs de machines doivent être avertis que les traitements antihypertenseurs peuvent parfois provoquer des étourdissements ou une somnolence, en particulier en début de traitement ou lors d'une augmentation de la posologie.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES :

Risque d'hypotension majoré avec : Autres antihypertenseurs, antidépresseurs tricycliques, antipsychotiques, baclofène et amifostine

Risque de diminution de l'effet hypotenseur avec : fluconazole, rifampicine et anti-inflammatoires non stéroïdiens (inhibiteurs sélectifs de la COX-2, acide acétylsalicylique utilisé à des doses anti-inflammatoires et AINS non sélectifs)

Risque d'élévation de la kaliémie avec : Diurétiques épargneurs de potassium, l'héparine, de suppléments potassiques ou de substituts de sel contenant du potassium.

Des augmentations réversibles de la lithémie avec ou sans phénomène toxique en cas de co-administration de lithium et antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II.

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS Veuillez INDICER A VOTRE MEDECIN TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS, MEME OBTENU SANS ORDONNANCE

SURDOSAGE.

En cas de surdosage, contacter le Centre Anti-Poison du Maroc (05 37 68 64 64).

CONSERVATION :

A conserver à une température ≤ 30°C.

Ne pas utiliser ANGINIB®, comprimé pelliculé après la date de péremption mentionnée sur la boîte.

Ne pas laisser à la portée des enfants.